

VENDE

OU LE TRIOMPHE ET LE SACRIFICE DE LA CHASTETÉ

TRAGÉDIE

Représentée au collège des PP. de l'Oratoire de Jésus, à Troyes.

Anonyme

1644.

Publié par Ernest et Paul Fièvre, Novembre 2017

VENDE

OU LE TRIOMPHE ET LE SACRIFICE DE LA CHASTETÉ

TRAGÉDIE

Représentée au collège des PP. de l'Oratoire de Jésus, à Troyes.

[Anonyme]

1644.

**À MONSEIGNEUR, MONSEIGNEUR LE
MARQUIS DE PRASLAIN CONSEILLER
DU ROI EN SES CONSEILS, LIEUTENANT
GÉNÉRAL pour sa Majesté au
Gouvernement de Champagne, Gouverneur
particulier de la Ville de Troyes, Maître de
Camp d'un Régiment de Cavalerie, entretenu
pour le service du Roi, etc.**

MONSEIGNEUR,

L'offre que nous vous faisons de cette tragédie, n'est pas un simple respect, c'est une ancienne dette, que nous voulons plutôt publier, que de prétendre d'y satisfaire entièrement. Ce n'est pas sans y avoir plutôt pensé que nous avons attendu si tard ; le seul désir de nous en acquitter plus dignement, en a fait retarder l'exécution. Mais nos devoirs inséparablement unis à vos faveurs condamneraient aujourd'hui notre silence, si dans ce nouveau rencontre pour une juste reconnaissance nos propres paroles n'apprenaient à tout le monde ce que nous ne pourrions celer sans injustice. Et quoi que nous eussions aimé nous taire crainte de ne dire pas assez, où nous sommes obligés de beaucoup : ou de peur de diminuer l'excès de vos bontés vers nous, ne pouvant faire le récit de toutes en particulier. Toutefois, MONSEIGNEUR, nous n'ignorons pas que les reconnaissances ne veulent rien avoir de commun avec la nature des autres dettes puisqu'on ne leurs satisfait jamais mieux que par un humble aveu de n'y pouvoir pleinement satisfaire ; et que c'est le plus grand avantage des Seigneurs de votre qualité, d'obliger en un point qui ne trouve point de juste reconnaissance. Nous avons cru que vous ne désavoueriez pas le dessein, que nous avons conçu de contribuer à l'éclat de votre Magnificence, vous offrant aujourd'hui un présent du tout inégal aux obligations, dont nous vous sommes redevables : Non que cette Grande Reine ne mérite d'être présentée à un Seigneur de votre haute qualité : mais, par ce que nos mains inégales à sa Grandeur rabattent beaucoup de la perfection du-Tableau d'une si Généreuse Princesse. Après tout, c'est le Portrait d'une Royale Amazone, qui croit que ce qui n'est pas connu à la France est dans le malheur commun des choses cachées aux siècles avenir : qui veut que son Nom aussi bien que ses rares Vertus, peu connues parmi nous, mais fameuses dans les Histoires Polonoises, soient autant signalées chez une Nation, qui fait gloire de lui avoir donné ses Rois pour successeurs de sa Couronne, qu'elles sont en vénération parmi les Peuples, qui l'ont vue ; mais trop peu, si vertueusement régner ; Reine, qui s'acquittant des actions des plus hardis Guerriers, a fait voir aux Femmes de son temps, et appris par son Histoire à la postérité, que le Sexe ne met point d'obstacle à l'ardeur d'un grand courage, lorsqu'il est question de pousser un généreux dessein, jusques où il peut être conduit. C'est cette Reine, MONSEIGNEUR, qui par la dernière de ses actions, nous avertit de ne plus tarder à

vous rendre le premier de nos devoirs en présence du Public, qui blâmerait notre silence, après nous avoir donné les règles de savoir parler, où il est question de ne pas vivre ingrats pour ne point mourir sans reconnaissance. L'excès de la sienne nous apprend que la nôtre doit être raisonnable. Nous pouvons imiter sa fin, mais non pas son action : Si elle a perdu sa vie pour honorer ses Dieux, nous sommes obligés de conserver la notre, dans une Congrégation qui veut que ses plus grands soins soient de reconnaître ce qu'elle doit aux personnes de votre mérite. Ce n'est pas qu'elle voulut épargner les siens a votre service, mais elle en veut toujours avoir qui soient capables de faire connaître vos Vertus, autant que votre rare modestie le permettra, et de les rendre aussi publiques ? que l'éclat de votre illustre Famille est universel, laquelle après avoir donné a la France tant de Grands Seigneurs, vous a fait naître d'un Maréchal de France estimé de nos Alliés, redouté de nos Ennemis, et dont les trois plus Puissants Rois du Monde ont approuvé la Sagesse, loué la Force, reconnu la Fidélité, et qui ont cru qu'un courage moindre que celui de cet Incomparable Maréchal était incapable d'entreprendre les choses difficiles qu'ils n'ont voulu confier qu'à sa Valeur, qui après un grand nombre d'années occupées en mille actions signalées, semble n'avoir payé qu'a demi le tribut à la Nature, revivant glorieusement dans le sang de Monseigneur le Marquis votre Frère, que son courage lui fit trop tôt répandre par la plaie qui ouvrit son coeur pour preuve de la fidélité qu'il avait pour son Roi, mais qui est encore heureusement vivant en votre Personne, MONSEIGNEUR, qui a cet avantage de s'être trouvé dans les périls, et d'avoir bravé la témérité du sort qui a bien osé abattre des chevaux sous vous, mais non pas votre grand courage, puisque de telles chutes vous étaient glorieuses, et ne servaient qu'à relever le Coeur de vos soldats, lorsqu'ils ont vu que le ciel vous conservait si glorieusement pour les conduire a de nouvelles entreprises. C'est là, MONSEIGNEUR, parmi les occasions d'honneur, faisant les actions d'un puissant guerrier héréditaires a votre maison, que cette Princesse polonoise veut vous voir pour vous louer. Et c'est ici, ou elle se promet que la hauteur de son courage dans ce raccourci de ses beaux faits, vous obligera d'en admirer la prudence dans ses affaires, la constance a mépriser l'Amour, et l'invincible courage à punir les flammes d'un Prince indiscret et trop excessivement passionné pour sa Beauté.

Agréez donc, MONSEIGNEUR, l'offre que nous vous faisons de son portrait, et faites nous l'honneur de croire que c'est une véritable, quoique faible, assurance de nos sincères inclinations, à vous rendre en des occasions plus favorables, ce que nous vous devons justement en qualité

MONSEIGNEUR,

DE, Vos très humbles, très obéissants, et très obligés serviteurs,
LES PRÊTRES DE L'ORATOIRE DE JÉSUS.

AVERTISSEMENT

MESSIEURS,

La Justice de mes intentions doit empêcher toutes les censures que les critiques pourraient faire sur mon dessein, dans une pièce où le Public croit avoir part, j'ai voulu contenter également tout le monde, en faisant que toute sorte de personnes fût capable de l'entendre. Au reste, Messieurs, comme il n'est pas ici question de vous montrer notre suffisance, mais de vous prouver seulement l'assiduité de nos soins à exercer votre jeunesse ; je crois que vous ne me blâmerez pas d'avoir pris un sujet, ou vous aurez l'avantage de juger des actions de vos enfants, et eux celui de vous faire paraître leur adresse. Je ne vous faits point ici d'excuses, Messieurs, si je ne vous faits point entendre deux Langues diverses sur le théâtre : vous jugez qu'elles font assez Augustes toutes deux pour mériter la qualité de Reine, et pour ne point partager un trône qu'elles peuvent remplir assez dignement toutes seules ; Outre que cet assortissement semblerait aussi monstrueux qu'il serait défectueux et que dans notre auditoire il se trouverait des personnes qui auraient besoin d'interprètes, lorsque les autres auraient besoin de silence, que l'impatience des ignorants ne leur accorderait pas.

**NOMS DES ACTEURS; LE COUR DE VANDE
REINE DE POLOGNE.**

VANDE, Fille de Cracque Reine de Pologne. Nicolas le Court, de Provins.
PRAXEDE, Princesse favorite de la Reine. Jean de Mesgrigny, de Troyes.,
HAGEQUE, Oncle de la Reine. François de la Ferté de Troyes.
LEQUE, Oncle de la Reine, Guy Bernard le Sain de Chatillon.
HORVESTATS, Prince Polonais. Edme Lombard, de Troyes.
LE GRAND PONTIFE. Nicolas Denise, de Troyes.
SON ASSISTANT. F. Eustache Martinet, de Troyes.
LE CHANCELIER. Charles Mitaines, de Provins.
LE PAGE DE LA REINE. Claude Vestier, de Troyes.
LE CHEF D[U] PEUPLE. Antoine Barbier, de Pel et Der.
L'OMBRE DE CRACQUE. Philbert François, de Mussy.
SEIGNEUR POLONAIS. François Huez, de Troyes.
SEIGNEUR POLONAIS. Nicolas de la Ferté, de Troyes.
SEIGNEUR POLONAIS. Louis de la Ferté, de Troyes.
SEIGNEUR POLONAIS. René Gault, de Paris, Pensionnaire.
SEIGNEUR POLONAIS. Jacques Linard, de Troyes.
SEIGNEUR POLONAIS. George Raymond, de Troyes.
SEIGNEUR POLONAIS. François Briçonnet, de Paris. Pension.
SEIGNEUR POLONAIS. Jean Jacques de la Bruyère, de Paris.
NOBLESSE POLONAISE. Louis Vignier, de Paris. Pensionnaire.
NOBLESSE POLONAISE. Jean de Villeprouvée, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Jean Charpy, de Troyes. Pensionnaire.
NOBLESSE POLONAISE. Nicolas Belin, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Pierre Laurent, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Alexandre le Grand, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Nicolas Martinet, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Claude Billard, de Troyes.
NOBLESSE POLONAISE. Pierre Bertrand, de Troyes.

PROLOGUES.

POUR LE SUJET DE LA TRAGÉDIE. Bernard de Baraillon, de Paris.
DU PREMIER ACTE. François Huez, de Troyes.
DU SECOND ACTE. Jean Jacques de la Bruyère, de Paris.
DU TROISIÈME ACTE. René Gault, de Paris. Pensionnaire.
DU QUATRIÈME ACTE. Jean-Baptiste Gervais, de Provins.
DU CINQUIÈME ACTE. Nicolas Roynet, de Mery.
ÉPILOGUE. Louis De Vienne, de Troyes.

LA COUR DE RITIGER DUC DE SAXE.

RITIGER, Duc de Saxe. Louis De Vienne, de Troyes.
SON FRÈRE, Duc Dessau. Bernard de Baraillon, de Paris.
MOGILLE, Prince favori. Josias le Courtois de Troyes. Pensionnaire.
RODOMIRE, Ambassadeur. Pierre Corrad, de Troyes.
VINDOMAR, Prince. François Denis, de Troyes.
RAMIRE, Prince. David Louis le Page, de Troyes.
CAPITAINE DES GARDES. Antoine Barbier, de Pel et Der.
RIDAMORE. Simon le Seures, de Joncreux.
CASSIDAS, Capitaine. Nicolas Roynet, de Mery.
CLIDAMAN, Capitaine. David Louis le Page, de Troyes.
LE MAGE. Nicolas Imonier, de Troyes.
CUPIDON, Jacques Le Febvre, de Troyes.
LE GÉNIE. Philebert François, de Mussy.

DÉMON.

NOBLESSE DE SAXE.

François Denis, de Troyes.
Hierosme Petit-pied, de Troyes.
Jacques Linard, de Troyes.
Alexandre Le Grand, de Troyes.
Nicolas Martinet, de Troyes.
Jean Baptiste Maillet, de Troyes, Pensionnaire.
Edme Jacob, de Troyes.
Jean Baptiste Gervais, de Provins.
Claude Billard, de Troyes.

LES GÉNIES DES VILLES DE POLOGNE.

1. François Briçonnet, de Paris.
2. Pierre Bertrand, de Troyes.
3. Pierre Laurent, de Troyes.
4. François Denis, de Troyes.
5. Louis Vignier, de Paris.
6. Jean Charpy, de Troyes.
7. Jean Baptiste Maillet, de Troyes.
8. Alexandre le Grand, de Troyes.

ORPHÉE.

ORPHÉE. René Gault, de Paris. Pensionnaire.

1. Louis Vignier, de Paris.
2. Jean Charpy, de Troyes.
3. Nicolas de la Ferté, de Troyes.
4. François Denis, de Troyes.
5. Edme Jacob, de Troyes.
6. Louis de la Ferté, de Troyes.
7. Paul Vestier, de Troyes.
8. Alexandre le Grand, de Troyes.
9. Jean Baptiste Gervais, de Provins.

ARGUMENT DU PREMIER ACTE

1.

VENDE qui s'était écartée de la Cour, est avertie d'y retourner par un seigneur de la part de son Père : ce qu'elle fait, non sans pressentiment du malheur qui lui est arrivé.

2.

Entrant dans son Palais, elle le trouve mort sur son lit de parade ; ses douleurs éclatent incontinent par les plaintes et ses lamentations, mais la violence de ses pleurs la tire aussi tôt dans la faiblesse. Elle est secourue par la Princesse sa confidente, revient de pâmoison et demande, qu'on la laisse en repos.

3.

Tandis que les Princes de sa Cour s'entretiennent de l'ordre : qu'il faut apporter aux affaires de la Maison Royale, et des moyens nécessaires pour apaiser la douleur de cette Princesse.

4.

Ils sont interrompus par l'arrivée tumultuaire du peuple, qui veut la Fille de son Roi pour sa Reine témoignant son impatience jusques à ce qu'on lui promette d'exécuter son dessein.

5.

L'on députe pour cet effet ses oncles vers elle pour lui faire savoir la résolution de ses sujets, quelle refuse d'entendre jusques à ce que l'ombre de son père lui ayant apparu, l'oblige de se rendre à l'instance obstinée de son peuple.

ARGUMENT DU SECOND ACTE.

1.

Les Seigneurs en doute quelle fera la fin des troubles suscités par le Peuple, sont assemblés avec les Princes du Royaume pour délibérer sur la demande. Et après avoir conclu en faveur de la Fille de leur Roi.

2.

Se trouvent encore pressés par le Peuple auquel il donne des réponses à son gré.

3.

Cependant VENDE, qui avait été mandée, survient après les acclamations du peuple, elle commande à son Chancelier de déclarer ses intentions à l'Assemblée.

4.

Les délibérations des Princes, qui s'ensuivirent pour ce sujet, furent interrompues par une querelle qui s'allait vivement allumer entre l'oncle paternel de la Reine et Horuestat ; puissant Prince dans le Royaume, sans la prudence de Leque, qui en assoupit les premiers feux.

5.

Tout étant apaisé, on répond aux importunités du peuple que ses vœux font accomplis, et Vende elle même donne en la présence de ses sujets consentement pour son élection.

6.

Elle est donc pompeusement conduite dans le Palais Royal, où Ritiger Duc des Saxons, se trouve à l'inconnu ; mais où il conçoit une flamme, qui ne le fera que trop tôt reconnaître pour son malheur. Le Grand Pontife qui l'attend lui déclare les devoirs d'une Reine, lui fait prêter le serment accoutumé.

7.

Les Cérémonies de son Couronnement se terminent par la congratulation de son Peuple, et des Génies des principales Provinces de son Royaume.

ARGUMENT TROISIÈME ACTE

1.

RITIGER, que l'Amour à charmé dans le Palais de Vende, se plaint de ses rigueurs, il recherche les moyens de les alléger par les demandes qu'il fait de la Reine.

2.

Quoi qu'il soit chez elle, il feint par une ambassade d'être éloigné, son Ambassadeur la trouve avec la Princesse sa Favorite s'entretenant de sa résolution qu'elle a faite, de ne partager par aucun mariage l'autorité de son Royaume.

3.

Lui déclare les recherches de son Prince.

4.

Pendant qu'elle assemble son conseil sur ce sujet, il semble qu'elle balance encore étant seule, si sans crime elle peut répondre aux inclinations de ce Prince, quoi qu'après y avoir pensé, elle demeure en sa première résolution.

5.

Ritiger pressé de son Amour, accuse la paresse de son Ambassadeur, il arrive sur ces entrefaits, il lui promet tout avec avantage, ou il ne trouvera rien qui réponde à son Amour, car la réponse de la Reine toute contraire à ses paroles, ne sert que pour accroître le désespoir de Ritiger, à qui l'on conseille de ne pas abandonner la partie pour ce premier refus, mais d'user de sa l'adresse d'un savant Magicien, qu'il fait soigneusement rechercher.

6.

Tandis que la Reine, par la bouche de ses oncles, exhorte les Princes de sa Cour ; à repousser par leur vertu la violence de Ritiger.

7.

Dont le Duc Dessau son frère, ne peut supporter la folle passion et lui représente, les extrémités où il se laisse engager par son amour.

8.

Mais ses avertissements n'ont point eu place dans un coeur passionné : au contraire, l'arrivée du Magicien anime sa fureur, lorsqu'il luy donne une bague qui fondra la glace du Coeur de cette Grande Reine, si elle peut être mise dans son doigt. Il l'envoie par un second Ambassade.

ARGUMENT DU QUATRIÈME ACTE.

1.

UN des Oncles de la Reine l'assure de la résolution des Princes pour sa défense.

2.

Au même temps les Ambassadeurs de Ritiger redoublent leur demande, mais non pas avec un meilleur succès que la première fois ; sinon que par une adresse secrète ils laissent leur bague dans le Palais de cette Reine.

3.

Mais le Duc Dessau impatient de la perte de son Frère, se résout de s'opposer à ses desseins.

4.

Tandis que la bague produit de prodigieux effets dans l'esprit de cette Sage Reine, qui par un prompt changement accuse la paresse de Ritiger à répondre à son Amour, étant même prête de renoncer à son État, si il pouvait lui disputer le contentement qu'elle espérait en la possession d'un si grand Prince. Et comme elle passe jusques à l'extrémité, l'artifice de Ritiger se découvre par la chute de cet anneau. Ce qui oblige cette Grande Reine à conspirer sa perte.

5.

Ses Ambassadeurs étant de retour vers lui, ne s'y trouvent que pour l'affliger d'avantage, puisqu'il apprend les refus et la colère de cette Reine en même temps. Et enfin possédé de son désespoir, il veut avoir par la force ce que l'amour ne lui peut donner. Et son frère même qui jusques à ce point avait toujours combattu ses desseins, comme si le Ciel l'avait touché en un instant à la vue des malheurs de son frère, proteste de ne point diviser ses intérêts d'avec les siens, et d'entreprendre une même vengeance.

ARGUMENT DU CINQUIÈME ACTE.

1.

RITIGER accompagné du Duc son Frère anime ses capitaines à la défense de ses intérêts, leur donne les ordres pour ses gens de Guerre, et après les avoir congédiés,

2.

s'entretient secrètement (craignant d'être reconnu :) Mais voyant qu'on avertit la Reine de l'arrivée d'un Prince inconnu chez elle ; il ne lui donne pas le loisir de le faire chercher, son amour le contraint de se trahir soi-même ;

3.

Tandis que ses Princes déplorent sa perte et regrettent son malheur. Et lui-même semble contribuer à son infortune, voulant avancer sa mort, si son frère ne se fut opposé à ce funeste dessein,

4.

Qui lui conseille de faire un appel.

5.

La Reine ayant accepté son défi, découvre ses intentions à tous ses Princes assemblés, qui tâchent de la divertir du dessein qu'elle à conçu de le combattre.

6.

Elle se retire avec la Princesse sa favorite, laissant le Conseil fort occupé à rechercher les voies qui pourraient divertir ses généreuses entreprises.

7.

Pour cela le Pontife est prié d'avoir recours aux Dieux. Enfin ces Amazones paraissent armées pour le Combat, ayant déguisé leur sexe ; mais en vain,

8.

Puisque l'Amour (quoiqu'il soit aveugle) les faits connaître à Ritiger par leur parole et leur beauté : Cette surprise après une funeste et pitoyable dispute, le met dans le désespoir,

9.

*Et lui fait percer son coeur d'un coup de poignard, ne pouvant
fléchir celui de cette Princesse, qui était impénétrable à ses traicts.*

10.

Son désespoir est suivi de la Mort de son frère ;

11.

*Et Vende après lui, pour reconnaître ses Dieux de tous ses
Triumphes, se va immoler à leur Gloire dans un précipice.*

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].